

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2412>



# Le CA du lycée de Decize refuse la DHG

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Echos des établissements - Lycée Maurice-Genevoix (Decize) -



Date de mise en ligne : jeudi 7 février 2008

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Le 5 février, le CA du lycée de Decize a refusé la répartition des moyens en pointant l'insuffisance de la dotation et la trop grande proportion d'Heures Supplémentaires dans celle-ci. Ce refus a été net et massif : 19 contre, 3 abstention, et 0 pour.

L'ensemble des enseignants, parents d'élèves, élèves et élus présents au conseil d'administration ont lu une motion dans laquelle il rappellent leurs demandes en terme d'offre de formation :

- de création des deux premières années de BAC pro comptabilité et secrétariat.
- de création des deux premières années de BAC pro Technicien d'Usinage.
- d'ouverture de la filière ST2S.

Ils constatent que cette dotation est insuffisante et qu'elle ne permet pas d'assurer l'ensemble des cours dans des conditions normales.

Et enfin, ils s'insurgent contre l'augmentation du ratio des Heures Supplémentaires Année, qui conduit à diminuer le nombre de professeurs dans l'établissement et à surcharger ceux qui restent au détriment de la qualité de l'enseignement dispensé qui suscite de nombreuses inquiétudes de la part des parents d'élèves, des élèves et des élus.

En outre, les enseignants ont affirmé leurs refus des heures supplémentaires. Dans certaines disciplines, l'ensemble des enseignants a déjà signé un courrier pour refuser toute heure supplémentaire au delà de l'heure imposable.

Pour le S1 du lycée.